



## Célébrations eucharistiques :

- Messe aux jours et heures habituels.

## INFORMATIONS PAROISSIALES

### 1. ▸ Messes de la Semaine Sainte

- Lundi Saint – laudes à 6h00 suivies de la Messe
- Mardi Saint, exceptionnellement la Messe commencera à 6h00 suivie des Laudes (pour Cause de la messe Chrismale)
- Mercredi Saint – laudes à 6h00 suivies de la Messe
- Jeudi Saint – Office des Ténèbres à 06h00 – il n’y aura pas de messe le matin

### 2. Le Triduum Pascal

- Jeudi Saint Messe de la Sainte Cène à 18h00 suivi d’un temps d’adoration

#### b. Vendredi Saint :

- ✚ Office des Ténèbres à 06h00 suivi de la Neuvaine de la Divine Miséricorde
- ✚ Chemin de Croix à 9h00 pour les enfants et les personnes âgées et malades, suivi de la Vénération de la Croix.
- ✚ Célébration de la Passion du Seigneur à 15h00
- ✚ Célébration de la Passion du Seigneur à 18h00 pour tous ceux qui travaillent la journée.

#### c. Samedi Saint :

- ✚ Office des Ténèbres à 6h00 suivi de la Neuvaine de la Divine Miséricorde
- ✚ Veillée Pascale à 19h00. Une bougie vous sera proposée à l’entrée de l’église pour la Liturgie de Lumière

#### d. Dimanche de Pâques :

- ✚ Messe à 6h30 et 9h30

3. La Neuvaine de la Divine Miséricorde commencera le Vendredi Saint après l'Office des Ténèbres
4. Baptême de 4 enfants le Jour de Pâques à la messe de 09h30
5. Les justificatifs d'absence pour les enfants scolarisés qui souhaitent participer au chemin de Croix et à la Passion du Seigneur Vendredi Saint sont disponibles à la sortie de messe et au secrétariat.
6. Les offrandes du Carême en ferveur de pauvres seront reçues aux célébrations du Vendredi Saint, au moment de la Vénération de la Croix.
7. Pour ceux et celles qui n'ont pas eu l'enveloppe pour Denier de la foi, vous pouvez la récupérer à la sortie de messe.
8. Répétition pour les animateurs, les musiciens et paroissiens qui le souhaitent le dimanche 13 avril 2025 à 15h

**BONNE ET SAINTE SEMAINE †**